

qui sombrent n'avaient pas grand-chose pour commencer et ils perdent le peu qu'ils avaient accumulé par leur travail.

Le gouvernement nous fait un affront en incluant une proposition législative comme celle-là dans le bill. C'est une honte que nous soyons ici ce soir à parler de changements inutiles et néfastes alors que nous devrions nous occuper de problèmes beaucoup plus graves et d'une bien plus grande portée.

M. Douglas Roche (Edmonton-Sud): Monsieur l'Orateur, cela m'amuse toujours d'entendre un député néo-démocrate critiquer la politique énergétique ou économique du gouvernement libéral. Je trouve cela très drôle en effet. Je rappelle au député de Hamilton Mountain (M. Deans) que le Nouveau parti démocratique aurait pu, en 1979, appuyer un gouvernement honnête et les politiques économique et énergétique qu'il présentait. Mais vous avez choisi d'élire ce groupe-là. Vous devez en subir les conséquences. Je trouve ridicule que le Nouveau parti démocratique vienne ce soir s'en prendre au gouvernement. Pourquoi ne le défendez-vous pas? C'est vous qui l'avez porté au pouvoir.

M. l'Orateur adjoint: A l'ordre, je vous prie. Je rappelle au député qu'il doit s'adresser à la présidence.

M. Roche: C'est à vous que je voulais m'adresser, monsieur l'Orateur. Je n'ai pas l'intention ce soir de retarder le progrès de ce projet de loi, qui a déjà été étudié en profondeur, mais je ne puis rester muet face à la crise à laquelle ont abouti la politique énergétique et les hausses de prix résultant du programme énergétique national, crise qui ne fait d'ailleurs que s'aggraver. Je ne puis non plus rester muet face aux mesures que le gouvernement envisage de prendre grâce au bill C-57.

Non seulement comme Albertain mais aussi comme Canadien, je m'oppose le plus fermement possible aux taxes qu'on propose dans ce bill, à cause des répercussions très sérieuses qu'elles auront sur l'industrie, sur notre futur énergétique et sur l'économie en général.

Les arguments de notre parti contre ce projet de loi ont été exposés très clairement et en détail, particulièrement par mon collègue, le député d'Edmonton-Ouest (M. Lambert), qui en a fait une brillante analyse, ainsi que par le député d'Étobicoke-Centre (M. Wilson) et le député de Medicine Hat (M. Hargrave), qui, eux aussi, se sont distingués dans ce débat.

De quoi s'agit-il ici ce soir? Comme ce fut le cas dans le débat constitutionnel, le gouvernement fait encore preuve d'insensibilité devant les propos de députés qui ont de la puissance et du potentiel du Canada une perspective plus vaste que la conception étroite et centraliste que s'en font en particulier le premier ministre (M. Trudeau) et son principal adjoint en matière énergétique, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Lalonde). Par suite de ce que j'appelle l'introspection centraliste et soutenue qui se dégage des politiques et des lois du gouvernement, surtout dans les domaines constitutionnel, énergétique et économique, les Canadiens ne savent vraiment plus sur quel pied danser.

Taxe d'accise

Je reviens ce matin même de Winnipeg, où j'ai participé à un congrès d'enseignants. Nous y avons discuté de quelques grandes questions de développement et du rôle du Canada à cet égard. D'aucuns parmi les participants, venus de tous les coins du Canada, se sont penchés sur l'incapacité du Canada à établir une politique claire et globale en matière de développement au moment même où les relations fédérales-provinciales sont dans une impasse. Ce sont des gens intelligents et ils se demandaient pourquoi cette impasse des relations fédérales-provinciales persistait. Ils trouvent cela tellement ridicule que quelqu'un a même laissé entendre que la personne qui arriverait à sortir de cette impasse et à mettre un terme aux conflits qui déchirent notre pays mériterait le prix Nobel de la paix.

Et voici que l'on impose une autre réduction de la production au gouvernement albertain. Celui-ci a en effet réduit sa production de 120,000 barils par jour dans un effort pour faire comprendre au gouvernement fédéral qu'une politique énergétique, un barème de prix et une formule justes et équitables sont essentiels dans l'intérêt de tous les Canadiens. On nous impose une taxe à la tête du puits pour payer la hausse du coût du pétrole importé qui en découle.

Nous savons déjà que nous payons 5 milliards et demi par an—peut-être ce chiffre atteindra-t-il même 6 milliards avant la fin de l'année—pour le pétrole importé, alors qu'il existe des gisements de pétrole canadiens qu'on pourrait exploiter à la place. Nous avons étudié cette question à plusieurs reprises à la Chambre des communes. Je ne retarderai donc pas plus longtemps le débat ce soir, si ce n'est pour demander au nom des gens qui m'ont envoyé ici et au nom des Canadiens quand le gouvernement entend débloquer cette impasse. Quand cessons-nous de voir les tours de forage quitter les provinces productrices de pétrole? Jusqu'à présent, 139 tours de forage ont quitté le pays; 63 autres vont suivre. A chacune d'entre elles correspondent au moins 60 emplois. Les activités de forage ont régressé de 50 p. 100. On demande aux Canadiens de s'y résigner. C'est une politique démentielle.

● (2040)

Est-il trop tard? Je ne crois pas qu'il soit trop tard. La population de l'ouest du Canada est très inquiète. Elle ne veut pas tourner le dos au reste du pays. Et je ne voudrais pas que l'on m'accuse d'être alarmiste ou de crier au loup lorsque je dis que l'incidence du mouvement séparatiste s'accroît dans l'Ouest, et particulièrement dans ma propre province de l'Alberta. Si je le dis, c'est dans le but d'inciter le gouvernement à entendre un autre son de cloche que celui que lui transmet la vingtaine de personnes à Ottawa qui, d'après Richard Gwyn, ont l'oreille du premier ministre. Les coopératives gazifères de l'Alberta ont envoyé à Ottawa 126 représentants des services d'entretien des puits de pétrole et de gaz pour s'entretenir sans équivoque avec le gouvernement des restrictions considérables, des licenciements, des compressions budgétaires massives et des derricks inutilisés, et je veux savoir pourquoi ces porte-parole éminents du secteur pétrolier n'ont pu être entendus. Permettez-moi, monsieur l'Orateur, de citer un paragraphe de leur mémoire, qui est digne d'être mentionné de nouveau.